FICHE PROGRAMME

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE | SÉCURITÉ INCENDIE | 3AIM CFA

Équipier de Première Intervention (EPI)

Formation sécurité incendie — Prévention et première intervention en entreprise

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet aux salariés désignés ou volontaires d'acquérir les connaissances et les réflexes nécessaires pour participer à la prévention du risque incendie et intervenir en première intention, dans le respect des procédures d'urgence de l'entreprise. Elle alterne apports théoriques et mise en pratique sur bac à feu.

Durée	**1 jour — 7 heures**	**Public**	**Salariés désignés ou volontaires**
Modalité pédagogique	**Présentielle en intra-entreprise**	**Lieu**	**Présentiel — site client ou salle de formation**
Type de formation	**Formation professionnelle continue (sécurité incendie)**	**Participants**	**4 minimum pour ouverture de session**
Intervenant	**Formateur professionnel qualifié**	**Validation**	**Attestation de formation**
Organisation	**7 h de face-à-face pédagogique**	**Effectif**	**Selon conditions d'organisation de la session**

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Salariés de l'entreprise désignés ou volontaires pour assurer une première intervention en cas d'incendie.

Prérequis

Aucun prérequis indiqué dans la fiche programme actuelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être le premier maillon de la chaîne de secours en cas d'incendie.
- Comprendre le fonctionnement d'un incendie et les moyens de lutte associés.
- Être acteur de la prévention incendie au quotidien et connaître les procédures d'urgence de son entreprise.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION — 7 H

MODULE / SÉQUENCE	CONTENU	DURÉE
Comprendre le fonctionnement d'un incendie et le principe d'un extincteur	Le triangle du feu et ses différentes branches. Modes de propagation, causes et conséquences d'un incendie. Les différentes classes de feu. Types d'extincteurs et règles de manipulation.	Répartition intégrée aux 7 h
Procédures d'urgence	Procédure d'urgence d'évacuation des locaux. Procédure d'urgence incendie sur un véhicule PL/VL. Comment donner l'alerte aux secours.	Répartition intégrée aux 7 h
Partie pratique — Première intervention	Manipulation d'extincteur et mise en situation réelle sur bac à feu.	Répartition intégrée aux 7 h

Durée totale : 7 heures de face-à-face pédagogique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives et participatives alternant apports théoriques, échanges et exercices pratiques.
- Mises en situation avec manipulation d’extincteur et exercices sur bac à feu.
- Études de cas et échanges autour des procédures d’urgence et des situations professionnelles rencontrées.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation ou espace adapté sur site client.
- Supports pédagogiques : études de cas, PowerPoint, vidéo et aide-mémoire de prévention incendie.
- Matériel pédagogique adapté aux exercices pratiques, notamment extincteurs et bac à feu selon les conditions d’organisation de la session.
- Ressources et supports utilisés par le formateur pendant la session.

MODALITÉS D’ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Évaluation des acquis

- Questionnaire à choix multiples et mise en pratique sur bac à feu avec manipulation d’extincteur.

Validation

- Attestation de formation délivrée à l’issue de la session, conformément à la fiche programme actuelle.

MODALITÉS DE SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

- Feuille d'émargement permettant d'assurer la traçabilité de la présence du bénéficiaire.
- Suivi de la participation et des acquis pendant la formation par le formateur.
- Évaluation des acquis par questionnaire et mise en pratique selon les modalités prévues.
- Questionnaire de satisfaction complété à l'issue de la session.
- Remise de l'attestation de formation à l'issue de la session.

VALIDATION, CONTEXTE D'UTILISATION ET SUITE DE PARCOURS

La formation EPI vise à préparer les participants à assurer une première intervention face à un départ de feu et à appliquer les procédures d'urgence prévues dans leur environnement professionnel.

Elle contribue à la prévention incendie en entreprise et à l'acquisition des bons comportements d'alerte et de première intervention.

Suite de parcours / maintien des compétences

Selon les besoins de l'entreprise, des actions de rappel ou d'actualisation des pratiques de prévention et de première intervention peuvent être organisées.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact ou demande de devis auprès de 3AIM CFA.
- Recueil du besoin de l'entreprise ou du bénéficiaire et vérification de l'adéquation de la formation avec le contexte professionnel.
- Validation des modalités d'organisation : formation présentielle en intra-entreprise, date et lieu.
- Analyse des besoins spécifiques, notamment en matière d'accessibilité et d'aménagement.
- Confirmation de l'inscription et transmission des informations pratiques avant la session.

Délai d'accès : variable selon la date de demande, les places disponibles et les modalités de prise en charge des financeurs. 3AIM CFA communique au demandeur la date prévisionnelle de réalisation après validation de la demande.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Tarifs
150 € par personne et par jour, en intra-entreprise (4 personnes minimum requises pour l'ouverture d'une session).
Devis personnalisé établi selon l'effectif réel et le lieu de réalisation.
Formation exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4°a du Code Général des Impôts.

Financements possibles

- **Plan de développement des compétences** de l'entreprise (salariés, y compris en parcours d'insertion, financement direct par l'employeur).
- **OPCO** (Opérateur de Compétences) de la branche professionnelle, sous réserve d'éligibilité et de l'accord de prise en charge.
- **PIC IAE** (Plan d'Investissement dans les Compétences — Insertion par l'Activité Économique), pour les structures d'insertion par l'activité économique finançant la formation de leurs salariés en parcours d'insertion.
- **Autofinancement** (entreprise).

3AIM CFA accompagne l'entreprise dans l'identification du dispositif de financement le plus adapté et dans la constitution du dossier de prise en charge.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur professionnel qualifié. 3AIM CFA organise l'encadrement administratif et pédagogique de la session.

- Responsable pédagogique / direction : MOHAMED Rachad.
- Formateur : intervenant professionnel qualifié.
- Référent handicap : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

3AIM CFA étudie les besoins spécifiques dès la demande d'inscription afin d'identifier les aménagements possibles concernant l'accueil, les moyens pédagogiques et les modalités d'évaluation, dans le respect des objectifs de sécurité de la formation.

Contact référent handicap : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92 — stagiaire@3aim.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET MÉTHODE DE CALCUL

3AIM CFA suit des indicateurs adaptés à cette formation courte. Lorsque les données consolidées ne sont pas encore disponibles, la mention « donnée non disponible — première session en cours » est utilisée, sans estimation.

- Taux de réalisation = nombre de participants ayant suivi la formation jusqu'à son terme / nombre de participants ayant démarré × 100.
- Taux de réussite à l'évaluation = nombre de participants ayant satisfait aux critères d'évaluation / nombre de participants évalués × 100.

- Taux de satisfaction = nombre de répondants satisfaits ou très satisfaits / nombre de répondants à la question globale × 100.

Les résultats publiés précisent la période observée et la population concernée.

CONTACTS ET INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Organisme	3AIM CFA
Adresse	548 rue de Cambuston, 97440 Saint-André, La Réunion
Téléphone	06 92 09 85 92
E-mail	stagiaire@3aim.fr
SIRET / NDA	937 988 905 00017 / 04973634297
Référence document	Fiche programme Équipier de Première Intervention (EPI) — Formation continue
Version	01/01/2026